



COMPTE RENDU DU CERCLE DES “CITOYENS DE L’EAU”

REUNION DU MARDI 26 AVRIL 2022

Présents :

Lucie BAUDOIN – Citoyenne d’ARDIN ;

Didier LEMOTHEUX – Citoyen de SAINTE-OUENNE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Egray ;

Claude MEUNIER – Citoyen de GERMOND-ROUVRE, Membre du groupe Consom’acteurs du Centre Socio-Culturel Val d’Egray ;

Yves VEILLON – Représentant de l’Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)

Olivier COLLON – Représentant du Comité Départemental de Spéléologie ;

Dominique MEEN – Maire de VOUHÉ et Vice-Président du SECO ;

Jean-Paul CHAUSSONNEAUX – Maire de POMPAIRE et délégué du SECO ;

Nicolas MOREAU – Animateur du programme Re-Sources au SECO ;

Jean-Nicolas DUMONT – Animateur agricole Re-Sources au SECO ;

Pierre MERY – Directeur du SECO ;

Excusés :

Régis GUILLOTEAU – Adjoint au Maire de SAINT-REMY et Vice-Président du SECO ;

Antonin GOULARD – Agriculteur à SAINT-MAXIRE.

Yoann AYRAULT – Technicien au service Usines du SECO ;

ORDRE DU JOUR

- **Tour d’inclusion,**
- **Proposition de participer au cercle « communication sur les efforts faits par les agriculteurs »**
- **Validation des règles de vie et du fonctionnement du cercle**
- **Evaluation des sujets à traiter en priorité**
- **Présentation des projets énergétiques du SECO**
- **Tour de conclusion.**

Secrétaire de la séance : Jean-Nicolas



Le tour d'inclusion

Ce tour de table permet à chacun de partager l'état d'esprit dans lequel il se trouve en abordant cette réunion.

Proposition de participation au cercle Communication

Nicolas explique que dans le cadre du programme Re-Sources, suite à la concertation, un cercle de communication va être constitué. Il a pour objectif de valoriser les efforts fait par les agriculteurs vis-à-vis du grand public.

Ce cercle sera composé d'agriculteurs mais aussi de citoyens afin d'avoir un maximum d'acteurs différents autour du sujet.

Une réponse directe n'était pas attendue, mais si certains sont intéressés, ils peuvent contacter Nicolas ou Jean-Nicolas pour s'inscrire.

Une clarification est apportée sur les personnes invitées à participer : tous les membres peuvent participer, qu'ils aient un rôle ou non dans le cercle des citoyens de l'eau.

Validation des règles de vie et du fonctionnement du cercle

Nicolas présente les règles de vie de base pour un cercle. Il demande si quelqu'un souhaite les amender. Puis elles sont validées par l'ensemble des membres.

Suite au précédent cercle, la durée des mandats, la fréquence des réunions ainsi que la durée des cercles à été proposée. Après un tour d'objection, le fonctionnement du cercle a été validé.

Un document (joint en annexe) présente ces règles de vie ainsi que le fonctionnement du cercle des citoyens de l'eau.

Evaluation des sujets à traiter en priorité

Les sujets suivants ont été proposé la séance précédente :

SUJETS DE FORME	SUJETS DE FOND
Présenter aux habitants la démarche Re-Sources et sur quelles actions cela débouche.	Point d'avancement sur le projet de Sola en République démocratique du Congo avec l'association Hamap
Communiquer auprès du public sur le plan pluriannuel d'investissement du Syndicat (les grands travaux)	Les différents usages de l'eau (AEP, irrigation, loisirs ...) et les conflits possibles
Mettre à jour la fiche explicative de la facture	La préservation de la ressource en eau



d'eau	
Expliciter le parcours de l'eau depuis son prélèvement jusqu'au Robinet de l'abonné en indiquant le coût de chaque étape.	L'adaptation du SECO au changement climatique
Améliorer la pertinence de la communication vers les abonnés	La gestion patrimoniale des réseaux (lien avec les projets d'urbanisme)
Communiquer auprès des abonnés sur les coûts liés à l'augmentation du prix de l'énergie.	La défense incendie
Communiquer sur les trucs et astuces pour économiser l'eau	Les polluants émergents
Communiquer sur la fonction des usines de production d'eau (quels traitements ?)	Les « bassines »
Expliquer l'intérêt de l'eau du robinet vs eau en bouteille avec une action associée (par exemple distribuer une gourde ...)	L'évolution de la production d'énergie verte
	Les rôles des barrages dans le département

Il était demandé à chacun d'attribuer une note aux sujets listés, en fonction de l'intérêt porté, de façon à établir une priorisation des thèmes qui seront traités au cours des prochaines réunions.

Nicolas présente les trois thèmes retenus dans chaque catégorie :

Sujets de forme :

1. Expliciter le parcours de l'eau depuis son prélèvement jusqu'au robinet de l'abonné en indiquant le coût de chaque étape.
2. Communiquer auprès des abonnés sur les coûts liés à l'augmentation du prix de l'énergie.
3. Communiquer sur la fonction des usines de production d'eau (quels traitements ?)

Il a été décidé de considérer ces 3 thématiques comme sous thématiques. En effet, elles découlent toutes d'une volonté d'améliorer la pertinence de la communication vers les abonnés.

Les sujets ont donc été modifiés et sont devenus :

Vérifier/Améliorer la pertinence de la communication

1. Le parcours de l'eau
2. Les coûts de chaque étape
3. Les différents traitements mis en œuvre



Sujets de Fond :

1. La préservation de la ressource en eau
2. L'adaptation du SECO au changement climatique
3. L'évolution de la production d'énergie verte

Sur la préservation de la ressource en eau, il a été convenu qu'une présentation du programme Re-Sources soit faite lors de la prochaine réunion afin de découvrir les actions qui sont mises en place. Un point sera fait sur l'entrée des nouveaux polluants.

Des questions de clarification ont amené à proposer une présentation des conséquences du réchauffement climatique et les adaptations possibles par le SECO en lien avec le fonctionnement hydrogéologique du secteur.

Suite à ces échanges, il est proposé d'ouvrir le cercle des citoyens de l'eau aux jeunes (par exemple, des membres du conseil municipal des jeunes, ...)

Les contributeurs estiment que cette mission revient au 1^{er} lien.

Présentation des projets énergétiques du SECO

Pierre indique que le SECO dispose de 2 sites potentiels où il est possible de mettre en place une production photovoltaïque. Un premier serait à Beaulieu et le deuxième sur le futur site du château d'eau de la Véquière (SURIN). En effet, le syndicat cherche à réduire sa facture d'électricité en autoproduisant une partie de ses besoins via des énergies alternatives.

Le tour de conclusion

Les participants expriment la façon dont ils ont vécu cette réunion. La prochaine date n'est pas fixée mais un sondage vous est envoyé avec ce compte rendu afin de consulter les disponibilités de chacun pour la première quinzaine de juin.



CERCLE « CITOYENS DE L'EAU »

REGLES DE VIES

- La bienveillance
- L'écoute
- L'absence de jugement
- Parler à partir de soi (parler de son ressenti), utiliser le « je »
- Ne pas réagir à une réaction
- La personne qui vient de parler signifie qu'elle a terminé.

MODE DE FONCTIONNEMENT

- La durée du mandat est :
 - jusqu'en mars 2026 pour le premier lien (Régis),
 - de 2 ans renouvelables pour le second lien et le facilitateur (Lucie et Nicolas),
 - changement de secrétaire à chaque séance.
- À tout moment un membre du cercle peut demander une nouvelle élection.
- La fréquence des réunions est de 4-5 par an.
 - La durée du cercle est de 1h30, de 18h00 à 19h30.